

# EVERCIDE® Intermédiaire 2132

RÉSERVÉ AUX APPLICATIONS DE FABRICATION OU DE FORMULATION

NO.D'HOMOLOGATION 18984

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRE

ÉMULSION INSECTICIDE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

**PRINCIPE ACTIFS:**

|                     |       |
|---------------------|-------|
| Tétraméthrine ..... | 8,89% |
| Perméthrine .....   | 8,89% |

EVERCIDE, MGK® - Marque déposée de McLaughlin Gormley King Co.

**EMPÊCHER LES PERSONNES  
NON AUTORISÉES D'Y AVOIR  
ACCÈS**



ATTENTION

POISON

CONTENU NET: \_\_\_\_\_ L

**VALENT CANADA, INC., 201-230 HANLON CREEK BLVD., GUELPH ON N1C  
0A1, (519) 767-9262**

MODE D'EMPLOI

Utilisez seulement dans la fabrication d'insecticides inscrits sous la Loi sur les produits antiparasitaires. EVERCIDE® Intermédiaire 2132 est conçu pour être utilisé à raison de 2,25% (pds) avec le solvant, les propulseurs et les porteurs appropriés dans la préparation des pulvérisateurs insecticides à base d'eau.

**PRÉCAUTIONS:** EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Dangereux si avalé, inhalé ou absorbé. Vêtements de protection d'usage. Lavage complètement après manipulation. Évitez toute contamination de la nourriture pour les humains et les animaux.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Fabriqué par:



7325 Aspen Lane North  
Minneapolis, MN 55428

U.S.A.  
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

**PREMIERS SOINS:** En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**DANGERS / PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT:** TOXIQUE pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les réseaux d'égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres eaux.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Une exposition cutanée peut provoquer des sensations transitoires (picotements, brûlures, démangeaisons, engourdissements). Traiter de manière symptomatique. Ce produit contient du distillat de pétrole.

**DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION:** Les fabricants canadiens devraient éliminer les ingrédients actifs non désirés et les contenants conformément à l'organisme de réglementation municipal ou provincial. Pour plus de détails et le nettoyage des déversements, contactez l'organisme de réglementations provinciales ou le fabricant.

**ENTREPOSAGE:** Conserver dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré, loin des semences, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Numéro de téléphone d'urgence: Pour des renseignements concernant les urgences médicales ou les accidents mettant en cause des pesticides, composez le 1-888-740-8712.